



**PRÉFÈTE
DE RÉGION
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APORA
ASSOCIATION RÉGIONALE DES ENTREPRISES
POUR L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

**MISE À JOUR
NOVEMBRE 2025**

Campagne d'information et de prévention 2023 sur les "risques industriels majeurs"

GUIDE

Les bons réflexes en cas d'accident

23 établissements concernés dans votre bassin

ADG
ARKEMA Pierre-Bénite
BRENNTAG
COTELLE (cessation
d'activité)
CREALIS
DAIKIN CHEMICAL
FRANCE
DPL

EAU DU GRAND LYON
Crépieux et Croix-Luizet
ELKEM SILICONES
EPL
GARE DE TRIAGE Sibelin
KEM ONE
POLYTECHNYL
Belle-Étoile PI

PORT ÉDOUARD HERRIOT Lyon
PYRAGRIC INDUSTRIE
RHÔNE GAZ
SAFRAM
SDSP
SOLVAY
SPR (cessation d'activité)
TotalEnergies Raffinage France
EDF - CNPE Bugey



Toutes les informations
sont à retrouver sur le site
lesbonsreflexes.com



Oui

**vous êtes dans
une zone à risques.**

Il existe plus de 120 établissements industriels dits
"à risques majeurs" en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dont certains près de chez vous.

Engendrés par une production industrielle dont
notre société a besoin, ces risques font l'objet
de mesures drastiques pour éviter qu'un accident
ne survienne. Mais le risque zéro n'existe pas...

Alors, lisez cette brochure et soyez prêts !



Le mot de la Préfète

Vous informer et vous protéger

“Vous habitez ou travaillez dans une zone à risques industriels majeurs. Notre devoir est de vous protéger, mais aussi de vous informer.

Cette brochure (et ses compléments accessibles par QR code sur le site internet Les bons réflexes) vous présente les risques auxquels vous pouvez être exposés et la conduite à tenir en cas d’alerte. N’en négligez pas la lecture, il en va de votre sécurité et de celle de vos proches, car le risque nul n’existe pas. Si un accident survient, vous devez être prêts à agir en respectant les consignes de sécurité. Celles-ci sont simples à appliquer et capitales pour la protection de tous.”

Fabienne Buccio, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Pourquoi cette campagne ?

L’information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les 5 ans, les industriels sont tenus de sensibiliser les riverains à l’existence des risques, à leurs conséquences potentielles et aux bons réflexes à adopter en cas d’accident.

Quelles sont les activités industrielles concernées ?

Il s’agit notamment d’établissements classés « Seveso », d’installations nucléaires de base (INB), de stockages souterrains ou d’infrastructures de transport de matières dangereuses et de certains laboratoires. Ils font l’objet d’un Plan particulier d’intervention (PPI) qui définit l’organisation des secours et les moyens d’intervention en cas d’accident.

Quels sont les types de risques ?

Selon la nature des produits impliqués, un accident peut entraîner un incendie, une explosion ou une émission de substances toxiques ou radioactives.

Pourquoi recevez-vous cette brochure ?

Votre commune de résidence est touchée par le périmètre PPI d’un ou plusieurs établissements à risques.

Si vous recevez l'alerte, ayez les bons réflexes.



En cas de survenue d'un accident dans votre zone géographique, vous serez prévenu par une notification sur votre téléphone mobile (dispositif FR-Alert) et, dans la plupart des cas, par la sirène d'alerte. Ne paniquez pas, l'essentiel à savoir se trouve dans cette brochure.



*Il s'agit là des principaux moyens d'alerte, communs à tout le territoire. Pour savoir ce qui est prévu en complément dans votre zone d'habitation, **contactez votre mairie !***

OUI



Fermez portes, fenêtres et volets.



Écoutez la radio ou consultez les réseaux sociaux de votre préfecture.

NON



Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.



Vous laissez ainsi les réseaux disponibles pour les secours.

FR-Alert, comment ça marche ?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, déclenché lors d'un accident industriel majeur, d'une catastrophe naturelle, d'un attentat... Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. En cas d'accident, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Et la sirène, elle ressemble à quoi ?

De nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques. Elle est testée en version courte le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12h par les sites équipés. Pour l'écouter, rendez-vous sur le site internet des Bons réflexes.





Voilà ce que l'on fait pour réduire les risques.

Tout au long de l'année, pouvoirs publics et industriels travaillent ensemble pour réduire les risques à la source, garantir la sécurité de tous et limiter les conséquences en cas d'accident.



1 Réduction des risques à la source

Les industriels réalisent des études de dangers pour recenser l'ensemble des risques et mettre en place les mesures permettant de les maîtriser. Ces études sont instruites par l'État, qui réalise des inspections au moins une fois par an et peut demander des mesures de sécurité complémentaires.

3 Préparation aux situations d'urgence

Les industriels et les pouvoirs publics élaborent des plans de secours, déclenchables en cas d'accident par les sites ou par la Préfecture selon l'étendue du sinistre. Ces plans sont régulièrement testés lors d'exercices.

2 Maîtrise de l'urbanisation

L'État et les collectivités organisent l'aménagement du territoire pour faire cohabiter au mieux activités industrielles et populations, et limiter les conséquences d'un éventuel accident.

4 L'information du public

Une population informée des risques encourus et des bons réflexes à adopter en cas d'accident, c'est une population mieux protégée et qui facilitera les secours. C'est l'objet de cette campagne !

À NOTER DANS CE BASSIN...

Le laboratoire Bioaster, situé à Lyon 7^e, est un institut de recherche technologique en infectiologie et microbiologie. BIOASTER a pour mission de mettre en œuvre et de développer des technologies transformantes qui permettent d'accélérer le développement de nouveaux produits ou services de santé, pour la santé des populations et la médecine personnalisée. Dans le cadre de ces activités, BIOASTER est amené à étudier des agents pathogènes du groupe de risque 3, au sein de ses laboratoires de sécurité biologique de niveau 3.

Le laboratoire P4 Inserm Jean Mérieux, situé à Lyon 7^e, est un laboratoire de niveau de sécurité biologique maximal dédié à l'étude des agents pathogènes du groupe de risque 4. Organisé en grande infrastructure de recherche, il abrite des activités de développement d'outils de diagnostic et de stratégies prophylactiques et thérapeutiques pour lutter contre les maladies infectieuses.

Le laboratoire VirPath (Université Claude Bernard, Inserm CNRS, ENS de Lyon), situé à Lyon 8^e, est un laboratoire de niveau de sécurité biologique élevé dédié à l'étude des agents pathogènes des groupes de risque 2 et 3. Les activités qui y sont conduites visent au développement de stratégies prophylactiques et thérapeutiques pour lutter contre les maladies infectieuses respiratoires.

Le laboratoire P3 de l'Hôpital de la Croix-Rousse, situé à Lyon 4^e, est un laboratoire de niveau de sécurité biologique maximal dédié à l'étude des agents pathogènes du groupe de risque 3.

Le laboratoire P3 de l'École normale supérieure (ENS) Lyon, situé à Lyon 7^e, est un laboratoire de haute sécurité biologique de niveau 3. Les activités qui y sont conduites visent au développement de recherches à visée biomédicale sur les pathogènes infectieux.

VetAgro Sup, le campus vétérinaire situé à Marcy-l'Étoile, compte un laboratoire de niveau de sécurité biologique maximal requis pour l'étude des agents pathogènes du groupe de risque 3. Les activités qui y sont conduites visent à mettre au point de nouvelles méthodes de détection et de caractérisation de ces agents pathogènes.



Les sites industriels

de votre secteur



Les entreprises concernées.

Entreprises	Commune d'implantation	Principaux dangers	Périmètre d'information	Page
1 ADG	Saint-Genis-Laval	 	646 m	11
2 ARKEMA	Pierre-Bénite	  	7 410 m	11
3 BRENNTAG	Chassieu	  	930 m	12
4 COTELLE (CESSATION D'ACTIVITÉ)	Rillieux-la-Pape	  	1 850 m	12
5 CREALIS	Saint-Priest	 	280 m	12
6 DAIKIN CHEMICAL FRANCE	Pierre-Bénite	  	1 871 m	13
7 DPL	Lyon 07	 	890 m	13
8 EAU DU GRAND LYON Crépieux	Rillieux-la-Pape		966 m	13
9 EAU DU GRAND LYON Croix-Luizet	Villeurbanne		966 m	14
10 EDF - CNPE * Bugey	Saint-Vulbas		20 000 m	14
11 ELKEM SILICONES	Saint-Fons	  	1 377 m	14
12 EPL	Lyon 07	 	1 350 m	15
13 GARE DE SIBELIN	Solaize	    	10 000 m	15
14 KEM ONE	Saint-Fons	  	10 000 m	15
15 POLYTECHNYL Belle-Étoile	Saint-Fons	 	440 m	16
16 PORT ÉDOUARD HERRIOT Lyon	Lyon 07	  	2 850 m	16
17 PYRAGRIC INDUSTRIE	Rillieux-la-Pape	 	120 m	16
18 RHÔNE GAZ	Feyzin	 	654 m	17
19 SAFRAM	Genas		100 m	17
20 SDSP	Saint-Priest	 	320 m	17
21 SPR (CESSATION D'ACTIVITÉ)	Lyon 07	 	990 m	18
22 SOLVAY	Saint-Fons	  	1 560 m	18
23 TotalEnergies Raffinage France	Feyzin	  	1 908 m	18

* Cet établissement impacte les communes de ce bassin sans y être implanté



Lire l'encadré page 7

Les sites industriels de votre secteur.

LES DIFFÉRENTS RISQUES : QUE SIGNIFIENT LES PICTOGRAMMES ?



Risque d'explosion

Effets : Onde de choc (effet de surpression), projections de débris souvent accompagnées de dégagement de chaleur et de fumées.

Conséquences possibles : Traumatismes directs liés à l'onde de choc, blessures dues aux projections d'éclats et brûlures liées aux effets thermiques qu'une explosion peut créer.



Risque d'incendie

Effets : Dégagement de chaleur (effet thermique) et de fumées (gaz) éventuellement toxiques.

Conséquences possibles : Brûlures, asphyxie et intoxication par les fumées.



Risque écotoxique

Effets : Dispersion dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour les organismes vivants et leur écosystème.

Conséquences possibles : Les produits dangereux pour l'environnement aquatique représentent une menace pour les organismes (poissons, crustacés, algues) et peuvent provoquer la dégradation du milieu (faune et flore).



Risque toxique

Effets : Dispersion dans l'air, dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour la santé.

Conséquences possibles : Les produits toxiques sont dangereux pour la santé. Ils peuvent provoquer des nausées, des irritations des yeux, de la peau, atteintes des poumons ou plus généralement de l'organisme. Les émanations toxiques sont parfois inodores et incolores.



Risque radioactif

Effets : Exposition à la radioactivité.

Conséquences possibles : Une exposition prolongée à la radioactivité peut affecter les cellules de l'organisme, avec des effets à plus ou moins long terme et des risques de cancers.

APPLICATION DES GAZ (ADG)

Z.I Le Favier - route de Brignais - BP 55
69563 Saint-Genis-Laval cedex / Tél. 04 78 86 87 00
hse@newellco.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14a



Activités : Fabrication et remplissage de cartouches de gaz (butane/propane) à usage unique ; rénovation et remplissage de bouteilles de gaz (butane) rechargeables et réutilisables.

Réglementation :

L'arrêté préfectoral du 10 août 2005, modifié et complété, régit les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2018



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 646 m

Les risques et leurs effets : explosion consécutive à une fuite de gaz inflammable après rupture de canalisation

ARKEMA PIERRE-BÉNITE

Rue H. Moissan - BP 20
69491 Pierre-Bénite / Tél. 04 72 39 80 00
arkema.pb-en-accueil@arkema.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14b



Activités : Fabrication de produits dérivés de la chimie du fluor, à destination de certaines usines d'Arkema et d'autres entreprises industrielles de la chimie qui les transformeront de nouveau avant leur entrée dans le marché de la consommation

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 17 mai 1985 modifié en 2023 régit les activités du site / Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2023



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 7 410 m

Les risques et leurs effets : déchirure de l'enveloppe d'une citerne de gaz toxique

BRENNTAG

5 rue Arago
69680 Chassieu / Tél. 04 72 22 16 00
astreinte.serq@brenntag.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14c



Activités : Distribution de produits chimiques industriels ; le site de Chassieu assure le stockage en vrac ou en récipients mobiles et le conditionnement

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 21 septembre 2018 régit les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, le dernier réexamen datant de 2019 avec compléments en 2023



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 930 m

Les risques et leurs effets : dispersion atmosphérique d'un nuage toxique suite à un mélange de produits incompatibles

COTELLE (CESSATION D'ACTIVITÉ)

600 avenue de l'industrie
69140 Rillieux-la-Pape / Tél. 04 72 01 40 00

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14d



Activités : Formulation et conditionnement de produits d'entretien de la maison

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 27 janvier 2010 modifié en 2023 régit les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2021



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 1 850 m

Les risques et leurs effets : incendie de solides combustibles

CREALIS

20 rue de Bourgogne CS 10165
69800 Saint-Priest / Tél. 04 72 28 13 40
crealis@crealis.dehon.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14e



Activités : Stockage et conditionnement de gaz liquéfiés et liquides, inflammables ou non ; entretien périodique des équipements sous pression ; fabrication d'Adblue et d'antigels ; logistique

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 8 novembre 2007 modifié en 2017 régit les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2022



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 280 m

Les risques et leurs effets : fuite de gaz liquéfié inflammable par rupture de flexible au dépotage



DAIKIN CHEMICAL FRANCE

Chemin de la Volta
69310 Pierre-Bénite / Tél. 04 72 39 49 30
contact_dcf@daikinchemical.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14f

Activités : Fabrication d'élastomères fluorés utilisés pour de multiples applications, notamment dans l'industrie automobile

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 26 août 2003 modifié en 2016 et 2018 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2017.



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 1871 m

Les risques et leurs effets : rupture d'une citerne de gaz toxique

DÉPÔT PÉTROLIER DE LYON

Port Edouard Herriot - 1 rue d'Arles
69007 Lyon / Tél. 04 78 58 68 08
lyongen@dplyon.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14g



Activités : Stockage de produits pétroliers destinés à être redistribués aux stations services et aux grandes surfaces

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 19 juin 1998 modifié en 2017 et complété en 2021, réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2019



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 890 m

Les risques et leurs effets : feu de produits pétroliers, explosion de vapeurs de produits pétroliers

EAU PUBLIQUE DU GRAND LYON CRÉPIEUX

555 boulevard Marcel André
69140 Rillieux-la-Pape / Tél. 09 69 39 69 99
usines@eaudugrandlyon.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14h



Activités : Production d'eau potable pour une partie des habitants de l'agglomération lyonnaise

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 2 décembre 1983 modifié en 2016 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2008



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 966 m

Les risques et leurs effets : rupture brutale ou brèche majeure d'un stockage de réactif toxique à l'air libre

EAU PUBLIQUE DU GRAND LYON CROIX-LUIZET

Chemin de la Feyssine
69100 Villeurbanne / Tél. 09 69 39 69 99
usines@eaudugrandlyon.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14i



Activités : Production d'eau potable pour une partie des habitants de l'agglomération Lyonnaise

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 12 avril 1984 modifié en 2016 régit les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2018



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 966 m

Les risques et leurs effets : rupture brutale ou brèche majeure d'un stockage de réactif toxique à l'air libre

EDF - CNPE BUGEY

Saint-Vulbas BP 60120
01150 Saint-Vulbas / Tél. 04 81 58 80 00
bugey-communication@edf.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/17b



Activités : Centrale nucléaire production d'électricité qui fournit 20 milliards de kWh (20 TWh) par an en moyenne grâce à ses 4 réacteurs de 900 MW

Réglementation : Les décrets du 20 novembre 1972 et du 27 juillet 1976 autorisent la création de la centrale / L'arrêté du 7 février 2012 fixe les règles générales relatives aux Installations nucléaires de base / Ils sont complétés par différentes décisions encadrant les rejets



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 20000 m

Les risques et leurs effets : accident nucléaire avec rejets radioactifs

ELKEM SILICONES FRANCE SAINT-FONS

1 et 55 rue des Frères Perret
69192 Saint-Fons / Tél. 04 72 73 74 75
securitas-exterieur@elkem.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14j



Activités : Recherche et fabrication de produits silicones

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 28 mars 1994 modifié en 2019 et complété par différents arrêtés complémentaires régit les activités du site / Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2022

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 1377 m Nord et 949 m Sud

Les risques et leurs effets : Nord : rupture de canalisations de produits avec émission de gaz toxique / Sud : rupture d'un bac de stockage de produits avec émissions de gaz toxique



ENTREPÔT PÉTROLIER DE LYON

Port Lyon Edouard Herriot - 3 rue d'Avignon
69007 Lyon / Tél. 04 72 76 84 70
eplyon@eplyon.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14k



Activités : Stockage de carburants et combustibles destinés à être redistribués aux stations-services, aux entreprises et aux clients

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 19 juin 1998 modifié en 2018 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2021



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 1 350 m

Les risques et leurs effets : feu et explosion du plus gros bac

GARE DE TRIAGE SIBELIN

8 rue du Sibelin
69360 Solaize
contact.aura@reseau.sncf.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14l



Activités : La gare de triage de Sibelin est une plateforme régionale et internationale pour le transport de marchandises par la voie ferrée. La gare de triage est par ailleurs directement connectée à plusieurs industriels de la vallée de la Chimie, qui l'utilisent pour leurs expéditions et leurs approvisionnements

Réglementation : Le Règlement International sur le transport des marchandises Dangereuses (RID, version du 1^{er} janvier 2023), complété par l'arrêté TMD du 29 mai 2009 (modifié) / La réglementation ferroviaire édictée sous le contrôle de l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire (www.securite-ferroviaire.fr) / La réglementation relative aux études de dangers des infrastructures de transport de matières dangereuses (art R521-8 du code de l'Environnement) / L'étude de dangers a été mise à jour en 2021



Périmètre de la zone à risques (PPI) : jusqu'à 10 000 m

Les risques et leurs effets : Scénario de perte de confinement de wagon transportant des marchandises dangereuses

KEM ONE SAINT-FONS

Quai Aulagne - CS 70035
69191 Saint-Fons / Tél. 04 72 89 90 00
contact.communication@kemone.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14m



Activités : Fabrication par un procédé sans eau ni solvant de PVC et de PVCC (PVC de spécialité) en poudre pour les secteurs du bâtiment, de l'emballage, du médical et de l'automobile, valorisation et distribution des coproduits minéraux de fabrication

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 18 mars 1983 modifié en 2017 réglemente les activités du site / Les différentes études de dangers de l'établissement sont mises à jour périodiquement



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 10 000 m

Les risques et leurs effets : scénario de rupture brutale d'un équipement industriel contenant un produit toxique

POLYTECHNYL BELLE-ÉTOILE PI

Avenue Ramboz - BP 103 - Cedex
69192 Saint-Fons / Tél. 04 72 73 95 00

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14n



Activités : Production de polyamides utilisés pour leurs propriétés de résistance mécanique et de légèreté et fabrication, entres autres, de matières premières pour le marché de la peinture

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 10 novembre 1998 consolidé en 2012 régit les activités du site / Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2021



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 440 m

Les risques et leurs effets : explosion de poussières dans un silo

PORT DE LYON ÉDOUARD HERRIOT

1 rue de Chalon-sur-Saône
69007 Lyon / Tél. 04 78 61 65 78
portdelyon@cnr.tm.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14o



Activités : Plateforme multimodale de logistique fluviale permettant des approvisionnements et livraisons pour différents clients industriels

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 1^{er} août 2018 régit les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2022



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 2 850 m

Les risques et leurs effets : fuite d'un produit toxique au niveau d'un wagon

PYRAGRIC INDUSTRIE

639 avenue de l'hippodrome
69141 Rillieux-la-Pape / Tél. 04 78 88 05 50
feuxartifices@pyragric.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14p



Activités : Importation, réception, stockage puis expédition de produits pyrotechniques de divertissement et à usage technique

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 17 mars 2009 modifié régit les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2022



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 120 m

Les risques et leurs effets : incendie et fumées toxiques

RHÔNE GAZ

80 rue du 8 mai 1945 - BP 31
69552 Feyzin / Tél. 04 78 70 30 21
contact@rhonegaz.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14q



Activités : Stockage de butane et de propane et emplissage en bouteilles et camions citernes

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 7 juin 1993 modifié en 2016 régit les activités du site /
L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2018



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 654 m

Les risques et leurs effets : explosion d'un nuage de gaz, jet enflammé ou explosion d'une capacité. Effets thermiques et de suppression

SAFRAM

19 chemin des Mûriers
69740 Genas / Tél. 04 72 47 67 00
astreinte.lro@safram.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14r



Activités : Prestations logistiques dont entreposage de marchandises générales et à risques (principalement liquides inflammables, produits dangereux pour l'environnement)

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 15 octobre 2001 modifié régit les activités du site /
L'étude de dangers est mise à jour régulièrement, la dernière datant de 2022



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 100 m

Les risques et leurs effets : incendie généralisé

SDSP SAINT-PRIEST

113 chemin du Charbonnier - CS50159
69800 Saint-Priest / Tél. 04 72 90 09 69

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14s



Activités : Stockage de produits liquides en vrac

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 7 avril 1997 modifié régit les activités du site /
L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2021



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 320 m

Les risques et leurs effets : explosion d'un équipement industriel

SPR (CESSATION D'ACTIVITÉ)

Port Edouard Herriot - 8 rue d'Arles
69007 Lyon / Tél. 04 72 76 35 76
DS-RS-DEPOT-SPR@exxonmobil.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14u



Activités : Stockage et distribution de carburants

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 19 juin 1998 modifié en 2017 régit les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2023



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 990 m

Les risques et leurs effets : explosion par vaporisation

SOLVAY

Usine de Saint-Fons Spécialités - Rue Prosper Monnet - BP 53
69190 Saint-Fons / Tél. 04 87 65 40 11
sfo-postedegarde@solvay.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14u



Activités : Chimie fine ; production de l'arôme de vanilline pour l'industrie alimentaire et de produits à usages divers dans l'industrie

Réglementation : L'arrêté préfectoral de juillet 2010 régulièrement complété par des arrêtés préfectoraux complémentaires régit les activités du site / Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2021



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 1 560 m

Les risques et leurs effets : rupture de ligne de dépotage de produit toxique

TotalEnergies RAFFINAGE FRANCE

3 chemin départemental 12
69320 Feyzin / Tél. 04 72 09 50 50
plateforme.feyzin@totalenergies.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/14u



Activités : Raffinage de pétrole et pétrochimie

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 27 octobre 2020 régit les activités du site / Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2022



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 1 908 m

Les risques et leurs effets : incendie, explosion ou fuite d'un produit toxique au niveau d'un équipement industriel

Informations spécifiques aux riverains des installations présentant un risque radioactif



À quoi servent les comprimés d'iode ? Quelles sont les populations concernées ?

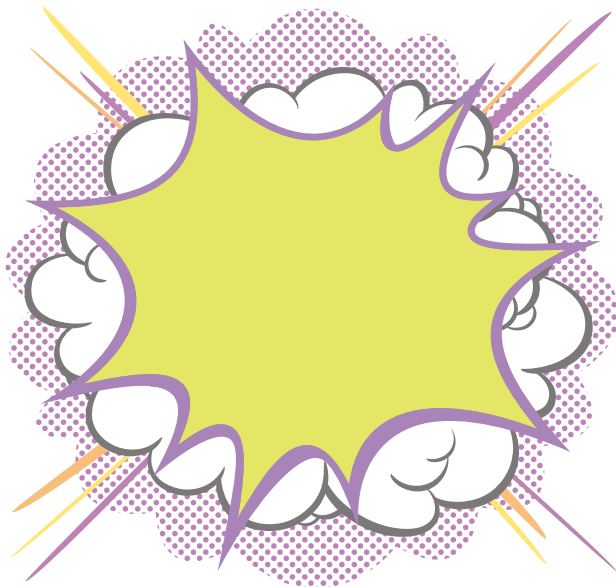
La prise d'iode stable (iodure de potassium), associée à la mise à l'abri, est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient intervenir en cas d'accident nucléaire.

Les comprimés sont distribués de façon préventive autour des installations présentant un risque radioactif (centrales nucléaires, réacteurs de recherche, installations de défense...), dans un rayon défini dans les plans PPI* (variant de 500 m à 20 km).

Plus d'info ici : <https://vu.fr/fmyN> ou en flashant le QR code ci-contre



* Le **PPI** (Plan particulier d'intervention) est élaboré par l'autorité administrative à partir des études de dangers remises par les exploitants. Il définit l'organisation des secours et les moyens d'intervention en cas d'accident industriel majeur.



Tout sur le site internet **lesbonsreflexes.com**

À tout moment, retrouvez les informations utiles
sur les risques industriels dans votre région
et la conduite à tenir en cas d'alerte.

La liste des
établissements
concernés, filtrable
par localité

Une page
détaillée
pour chacun

Les différents
types de risques
existants



Les moyens
d'alerte et
les consignes
à appliquer

Des conseils
pour bien
se préparer

Des actualités
sur les risques

Les mesures prises
pour les réduire



EN SAVOIR +

Pour connaître les mesures spécifiques prises par les établissements
proches de chez vous : www.lesbonsreflexes.com

Pour connaître l'ensemble des risques de votre territoire : www.georisques.gouv.fr

Pour suivre l'actualité des contrôles des installations nucléaires de base et en savoir plus
sur la distribution d'iode : www.asn.fr (rubrique L'ASN informe puis Situations d'urgence)